

En octobre 2007, le Comité régional de la Méditerranée orientale a exprimé ses inquiétudes face à l'impact des maladies tropicales négligées. Il a adopté la résolution EM/RC54/R.3 pour faire de la lutte contre ces maladies une priorité, intensifier la prévention et la lutte et renforcer les partenariats aux niveaux mondial, régional et national.

L'OMS doit fournir un appui technique aux États Membres pour qu'ils élaborent des programmes ciblés, qu'ils tracent les lignes d'orientation en la matière et qu'ils mènent des activités de recherche opérationnelle.

[Maladies tropicales négligées ; un problème émergent de santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale \[pdf 24kb\]](#)

[Principaux défis de la lutte contre les zoonoses dans la Région de la Méditerranée orientale \[pdf 21kb\]](#) (en anglais)

[Élimination de la filariose lymphatique dans la Région de la Méditerranée orientale ;\[pdf 14kb\]](#) (en anglais)

Saturday 27th of April 2024 04:38:15 AM